

Les dons et prêts pour financer de nouveaux logements



Votre don ouvre droit à réduction d'impôt

Le financement de chaque logement SNL est assuré en partie (entre 70% et 85%) par des subventions. Mais ces subventions ne sont obtenues que si l'Association participe sur ses fonds propres (principalement constitués de dons) pour 10% à 15%. Les dons à SNL Essonne ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de **75%** jusqu'à 529€, puis de 66% au-delà, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Pour les entreprises, la réduction d'impôt est de **60%** du montant des versements dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires H.T.

Votre prêt

- Sur 3 ans, ne porte pas d'intérêt. Il permet le fonds de trésorerie nécessaire en attendant subventions et dons, sans recourir à des emprunts dont les intérêts viendraient alourdir les charges.

Les achats et les travaux ne sont lancés qu'après la notification des subventions, mais ces subventions ne sont versées que bien après l'achèvement des travaux.

- Sur 9 ans, sert à équilibrer le fonds de roulement (haut du bilan), condition requise par nos financeurs publics.

Donateurs et prêteurs sont membres bienfaiteurs de l'Association.



Autorisation de prélèvement			
J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le recouvreur désigné ci-dessous. En cas de litige, je pourrai en faire suspendre l'exécution sur simple demande à l'établissement teneur de mon compte, et réglerai le différent directement avec le créancier.			
Nom, prénom et adresse du débiteur		Nom et adresse du créancier	
		Solidarités Nouvelles pour le Logement Essonne 24, rue de l'Alun 91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX N° National d'émetteur : 43 27 96	
Compte à débiter		Nom et adresse postale de l'établissement teneur du	
Etabliss.	Guichet	N° compte	Clé RIB
Date et signature			



100% des Dons sont affectés à l'acquisition et à la réhabilitation des logements.

Pour les dons, un reçu fiscal vous sera envoyé. Pour les prêts, une attestation vous sera délivrée.

Mme , Mlle, M.....

adresse.....

apporte son soutien financier au groupe local SNL de Massy et Verrières-le-Buisson

donne à SNL Essonne la somme de

donne, mensuellement, à SNL Essonne par prélèvement automatique 15€ 30€ 50€ autre.....
joindre un RIB, RIP ou RICE et l'autorisation de prélèvement ci-dessus

prête sans intérêt à SNL Essonne, **pour 3 ans** la somme de 1 000€ 2 000€ autre.....

prête sans intérêt à SNL Essonne, **pour 9 ans** la somme de

Date

Signature

Établissez votre chèque à l'ordre de SNL Essonne. Renvoyez coupon, chèque, RIB, autorisation de prélèvement à l'une des adresses :
Jean-Baptiste BOURGUIGNON 19, voie de Chatenay 91370 Verrières-le-Buisson
Marie-France DELOUIS 4, avenue Nationale 91300 Massy
S.N.L. Essonne 24, rue de l'Alun 91630 Marolles-en-Hurepoix